CONVENTION DE STAGE

La société	
Adresse	
Représentée par	
Accepte que M. Mme MAMAN Alexandre	
étudiant(e) en 2ème année en Section de Technicien Supérieur en Informatique, au lycée Dominique Villars, participe à un stage pour son compte, sous la responsabilité du lycée,	ue
du11 janvier 2021 au 19 février 2021	
La tâche qui lui est confiée est la suivante :	
L'étudiant s'engage à accomplir cette tâche pour l'entreprise pendant les heures d'ouverture d'entreprise.	de
Pendant la durée de son séjour dans l'entreprise, le stagiaire demeure étudiant du lycée. En conséquence SEUL le professeur responsable du stage peut l'autoriser à s'absenter. Toute absence (pour maladie cautre), doit être signalée au Secrétariat du proviseur et au responsable du stage dans l'entreprise, dans le 24 heures.	ou
En dehors de la période de stage, l'étudiant n'est pas tenu de répondre aux demandes de l'entreprise.	
Tout étudiant est assuré par :	
- la Sécurité Sociale / GAP - Régime étudiant pour le risque Accident du Travail - la M.A.I.F.	
- lui-même pour ceux qu'il peut causer à l'entreprise d'accueil.	
Le travail est effectué en accord avec l'Entreprise. Il est suivi par un professeur spécialisé.	
Le tuteur du stagiaire dans l'entreprise est	
Son numéro de téléphone (ligne directe si possible) :	
Le professeur responsable du suivi du stage est	
En fin de stage, le chef d'entreprise remettra une attestation de stage à l'étudiant stagiaire, rappelant les dates de début et de fin et la durée (en nombre de semaines) du stage.	
Fait à , le	
LU ET APPROUVE, Le Stagiaire, L'Entreprise, (Cachet obligatoire) LU ET APPROUVE, Le Proviseur M. DEMANDE	